



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE

DE LA

**Année scolaire
2021 - 2022**

RÉPUBLIQUE





SOMMAIRE

1. **LES VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE** P.2

2. **LA RÉUSSITE
DE CHAQUE ÉLÈVE** P.6

3. **L'ÉGALITÉ
DES CHANCES** P.11

4. **DES HOMMES
ET DES FEMMES ENGAGÉS** P.14



CHIFFRES CLÉS DE L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

LES ÉLÈVES

66 658

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾

31 574 élèves
du premier degré

35 084 élèves
du second degré

LES ENSEIGNANTS

6 351 enseignants

2 848 enseignants
du premier degré

3 503 enseignants
du second degré

1 336 personnels
non enseignants

LES ÉTABLISSEMENTS

SCOLAIRES

330

écoles et établissements du second
degré publics et privés sous contrat ⁽²⁾

246 écoles

53 collèges

30 lycées

1 institut privé hors contrat

LES DIPLÔMES

89%

Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet (DNB)**

97,2%

Taux de réussite
au **baccalauréat**

83,9%

Taux de réussite
en filière professionnelle (bac pro)



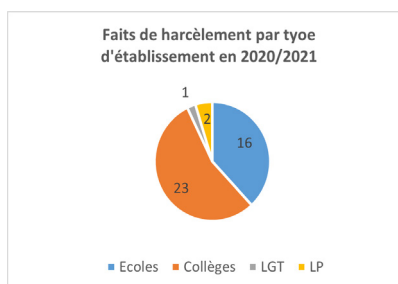
1. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

— HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

ÉTAT DES LIEUX

Les faits susceptibles d'être qualifiés de harcèlement se produisent principalement au niveau des écoles et des collèges et ont connu une augmentation sur l'année scolaire 2020-2021. Cette augmentation peut notamment s'expliquer par l'information relayée à travers les actions de sensibilisation qui ont été menées (35 établissements ont mis en place des actions dans le cadre de la journée Non Au Harcèlement-NAH, 13 établissements du premier et du second degré ont présenté des projets dans le cadre du concours NAH, 4 ont été retenus par le jury académique pour être présentés au national) et qui permettent aux élèves et aux parents de mieux repérer et dénoncer les faits. Sur l'ensemble de la population scolaire de l'enseignement public, les signalements représentent 42 faits pour cette année. Même si ce chiffre reste contenu, le cyberharcèlement reste plus difficilement mesurable.

Aussi la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire est un enjeu majeur et incontournable pour améliorer la qualité de vie de nos élèves et ainsi contribuer à l'amélioration du climat scolaire au sein de nos établissements scolaires.



ACTIONS MENÉES

Après l'interruption de 2019/2020, le réseau des référents harcèlement en établissement a été relancé en octobre 2020 dans l'objectif de rappeler à l'attention de chacun la nécessité de savoir repérer, prendre en charge et assurer le suivi des cas de harcèlement relevés au sein des établissements scolaires. Ainsi en 2021, l'académie compte 30 référents harcèlement.

Par ailleurs, une action d'information sur le phénomène du harcèlement scolaire a été menée en collaboration avec la FCPE en direction des parents d'élèves en visio-conférence.

Enfin, une formation des directeurs d'école à distance a été dispensée en lien avec le référent harcèlement du premier degré.

PERSPECTIVES

Les actions de prévention et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire sont développées de façon satisfaisante mais souvent ponctuelle. Le déploiement du nouveau programme national pHARe dans l'académie va permettre d'amplifier les actions, d'améliorer le suivi de la mise en œuvre des mesures nationales et d'améliorer encore la qualité de la formation des équipes en matière d'intervention sur les situations de harcèlement.

Dès la rentrée 21/22, 13 collèges et les 10 circonscriptions de l'académie s'engagent dans ce dispositif dont la mise en œuvre implique également la formation d'une nouvelle cohorte d'ambassadeurs collégiens.

A la rentrée 2022/2023, le dispositif

pHARe sera généralisé à l'ensemble de établissements scolaires.

VALEURS DE LA REPUBLIQUE, LAÏCITÉ

Même si les atteintes à la laïcité sont peu nombreuses dans notre académie, des faits existent bel et bien et la plupart du temps font l'objet de compromis ou ne choquent personne (port de signes ostentatoires, absences du samedi, remise en cause de certains enseignements). L'équipe académique Valeurs de la République reste mobilisée pour sensibiliser par les actions de formation, l'accompagnement des moments forts de l'année et disponible pour toute intervention de conseil sur le terrain.

ACTIONS MENÉES

Une action de formation à distance a été mise place dans le but d'informer, de former les personnels de terrain à l'analyse de faits concrets, de les amener à réfléchir et à produire en inter catégoriel et en inter disciplinarité autour du thème « Comment faire vivre les valeurs de la République dans le cadre du projet d'école ou du projet d'établissement ».

OBJECTIFS FIXÉS POUR 2021/2022

- Une action de formation des référents Laïcité Valeurs de la République pour élaborer en concertation des projets à destination des élèves ;
- Une sensibilisation des élus des CVL et des CAVL ;
- Développer un axe de travail à destination des parents d'élèves ;
- Cibler 15 EPLE pour mettre en place des actions dans le cadre de la journée de la Laïcité à l'école le 09 décembre.

— SENSIBILISER AU MONDE QUI NOUS ENTOURE : L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant qu'Éco-académie engagée à tous les niveaux d'enseignement, l'académie de Martinique va compter cette année à venir sur l'action des écodélégués élus, et sur les enseignements « verdis » pour construire l'école/établissement durable.

L'Éducation au Développement Durable (EDD) est une priorité nationale et académique qui s'accroît depuis 2019-2020. Aux huit mesures nationales de l'EDD co-construites avec les membres du Conseil national de la vie lycéenne - CNVL, une neuvième mesure

qui privilégie trois thématiques académiques d'EDD a été ajoutée dans notre académie : biodiversité, eau et transition énergétique. A ce titre l'académie, est une éco-académie dotée de son logo, dont l'éco-responsabilité de tous les services sera renforcée dès cette année. Le processus de labellisation des établissements, dans leur démarche intégrée écoresponsable, sera poursuivi cette année.

Cette année aussi, les éco-délégués poursuivent leur action et sont à la fois des leviers et des ambassadeurs de l'EDD élus dans chaque classe.

Depuis septembre 2020, les programmes scolaires connaissent un « verdissement » c'est-à-dire un renforcement de la prise en compte des enjeux de développement durable et de la transition écologique à l'École.

Dans l'académique six établissements ont été labellisés E3D pour le millésime 2021-2024 et un Prix de l'Action éco-déléguée de l'année 2020-2021 a été décerné.

La mission STE2D (Sciences, Technologie et Education au Développement Durable) fédère un certain nombre d'acteurs territoriaux et porte plusieurs projets autour de l'EED dont le Projet Jardin partagé qui prévoit la mise en place de jardins sur le temps global de l'enfant. Le jardin partagé à l'école est un projet dont les retombées sociales, sanitaires, humaines et citoyennes sont nombreuses et porteuses de réussite.

Les objectifs opérationnels principaux

- Faciliter la création ou la remise en état de 44 jardins pédagogiques au sein des écoles sur tout le territoire martiniquais
- Apporter un support pédagogique aux enseignements pour réaliser des ateliers autour du développement durable.
- Permettre aux élèves de contribuer à la végétalisation de leur école et de consommer des fruits, légumes et plantes aromatiques et médicinales produits par eux-mêmes dans les jardins d'école.
- S'approprier le parcours santé à travers l'éducation au goût.

— SE PRÉPARER À LA VIE CIVIQUE AVEC LE SNU

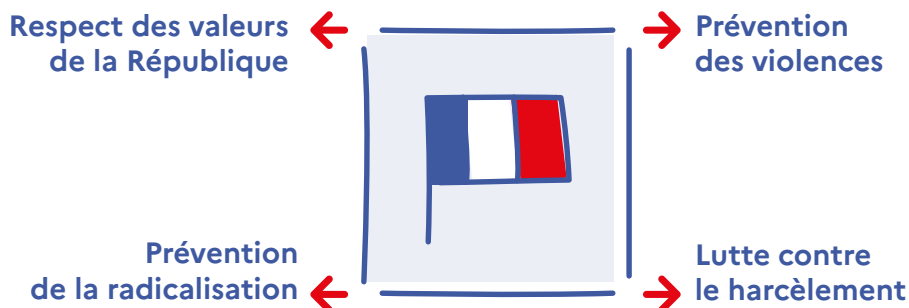
Expérimenté en 2019, le Service National Universel (SNU) s'est déployé en 2021 sur l'ensemble du territoire national et constitue un maillon fort de la stratégie nationale de cohésion comme l'indique Sarah EL HAÏRY,

secrétaire d'État auprès de Jean-Michel BLANQUER, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement :

« Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de 2 semaines et une mission d'intérêt général (MIG) de 84h dans l'année qui suit le séjour. Chaque jeune peut ensuite poursuivre son engagement au sein de dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...)»

Grâce à la mobilisation et à la complémentarité de tous les acteurs impliqués dans le dispositif (et notamment son équipe d'encadrement), le premier séjour de cohésion qui a réuni 100 jeunes martiniquais de 15 et 16 ans du 21 juin au 2 juillet sur le site de l'UCPA au Vauclin, a été une réussite qui en appelle d'autres puisque l'opération sera renouvelée et amplifiée dès 2022.

Un carré régalien dans chaque académie



QUAND ?

À compter de la **rentrée 2021**

COMMENT ?

Chaque **rectorat** est doté d'un **carré régalien** pour identifier et coordonner son action autour de :

- respect des valeurs de la République
- prévention de la radicalisation
- prévention des violences
- lutte contre le harcèlement

4 OBJECTIFS

1



INFORMATION AUX PERSONNELS

Chaque professeur ou membre de la communauté éducative est informé des **dispositifs de protection** en place et sait vers qui se tourner

2



PROTECTION FONCTIONNELLE SYSTÉMATISÉE

En cas d'agression d'un personnel, l'**institution accompagne** mieux les dépôts de plainte

3



UNE RÉPONSE RAPIDE

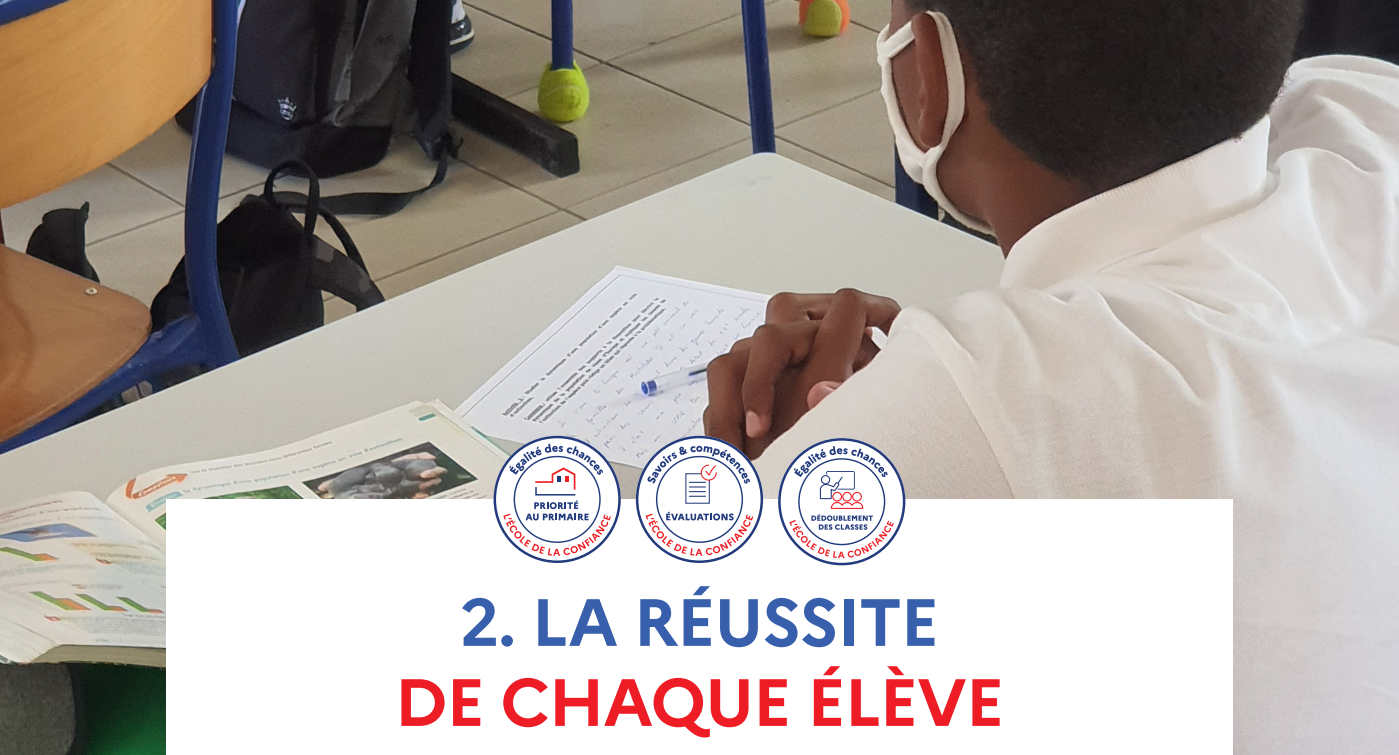
Grâce à un suivi fin des faits intervenant dans les écoles et les établissements et à leurs abords, l'institution apporte un **appui immédiat** et **opérationnel** aux équipes de direction

4



MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Les principes républicains sont **pleinement appliqués dès la promulgation de la loi**



2. LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

— GARANTIR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX À L'ÉCOLE PRIMAIRE

FONDAMENTAUX +

Donner la priorité à l'apprentissage du français et des mathématiques

L'ESSENTIEL :

Depuis la rentrée 2019, des repères annuels en français et en mathématiques rythment les apprentissages dans les classes, du CP à la 3ème et aident les professeurs à :

- Mieux organiser leurs enseignements.
- Aborder de manière plus progressive les connaissances, compétences et objets d'enseignements tout au long des trois années du cycle.

DANS L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

Impulsée par le Recteur Pascal Jan, la stratégie Fondamentaux + vise à optimiser l'exploitation des évaluations nationales, en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs. Pour accroître les résultats des élèves en français et en mathématiques, les leviers suivants sont activés, de manière concomitante avec les plans français, mathématiques et MINIRE :

- Accompagnement renforcé, pédagogique et didactique des professeurs, regroupés en constellations et prise en charge de formateurs dans le cadre des formations académiques et nationales.
- Mobilisation effective d'un Référent mathématiques et d'un référent français dans chaque circonscription.
- Poursuite de l'appropriation renforcée des ressources nationales et académiques.

- Valorisation et mutualisation des pratiques pédagogiques efficaces, en appui sur les visites de classes organisées étroitement par les missions académiques (Français, Mathématiques, Maternelle, Education prioritaire, Evaluation).

PLAN MATHS

L'ESSENTIEL :

Le plan mathématiques s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des actions déjà engagées en lien avec la priorité donnée à l'école primaire sur l'acquisition des fondamentaux. Il prône une dynamique de développement professionnel entre pairs en prenant appui sur les besoins des enseignants et sur leurs pratiques de classe. L'objectif principal réside dans l'évolution des pratiques professionnelles visant l'efficacité au service des apprentissages des élèves.

DANS L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

Il s'agit notamment, dès la rentrée de septembre 2021, dans chaque circonscription, avec la RMC et les formateurs rattachés au plan maths de :

- Former et accompagner les nouvelles constellations 2021 – 2022.
- Assurer l'accompagnement et le suivi des actions académiques en maternelle pour notamment développer des activités ritualisées en lien avec la résolution de problèmes et construction du nombre).
- Poursuivre la mise en œuvre des visites d'écoles afin de valoriser, de mutualiser les pratiques pédagogiques efficaces et surtout de renforcer l'appropriation des repères de progressivité (numération et calcul).
- Renforcer le partenariat avec l'INSPE

(Action recherche Africa 2020) et avec l'IREM (usage du jeu dans les enseignements en mathématiques), parallèlement à l'expérimentation nationale « jeu de cartes au CP ».

PLAN FRANÇAIS

Le Plan français, pour le premier degré, entame à cette rentrée 2021, sa seconde année de consolidation dans l'académie de la Martinique. Il constitue une réponse aux enjeux soulevés par le Grenelle de l'éducation en faveur d'une formation de proximité dans la durée, soit six années, entre pairs et répondant à des besoins contextualisés.

Durant l'année 2020-2021, le Plan français a concerné pour les 10 circonscriptions que compte l'académie, 44 écoles (18 en REP+, 13 en REP et 13 Hors REP), 336 enseignants répartis dans 46 constellations et 5430 élèves. L'année 2021-2022 doit permettre de consolider les dynamiques en cours, de l'année précédente, mais aussi de corriger les effets liés au contexte pandémique pour mieux atteindre les objectifs de réussite, quantitatifs et qualitatifs ciblés.

Les thématiques arrêtées, pour cette seconde année, ciblent la programmation d'un parcours littéraire sur les 3 cycles, les bibliothèques d'école, la compréhension de textes composites sur supports numériques et Internet, l'oral et la production d'écrit.

L'école maternelle : école du langage, de l'épanouissement, et du bien-être.

La loi Pour une École de la confiance a institué l'obligation d'instruction à 3 ans et a fait de l'école maternelle une école de l'épanouissement, du bien-être et du langage. A la rentrée scolaire 2020, près de 12 000 élèves étaient scolarisés dans les écoles de maternelle de l'académie. L'obligation scolaire à 3 ans s'est déclinée sur l'ensemble du territoire grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire.

Le dédoublement des classes des sections de grands qui a débuté en 2019, s'est étendue à l'ensemble des écoles maternelles de l'éducation prioritaire lorsque les conditions le permettaient.

L'enjeu de l'école maternelle en cette rentrée 2021 est de rassurer les élèves, de veiller à l'appropriation par les élèves d'une langue orale riche, organisée, compréhensible et de consolider les compétences indispensables pour commencer les apprentissages des savoirs fondamentaux.

Aussi, une attention particulière est à accorder à la mise en œuvre du nouveau

programme d'enseignement à l'école maternelle, au dispositif Je rentre au CP, à la poursuite de l'appropriation des guides et à la liaison GS/CP.

La déclinaison concrète du plan mathématiques à la maternelle depuis la petite section jusqu'à la grande section se traduit par la poursuite de la mise en œuvre de l'activité ritualisée relative à la résolution de problèmes et à la construction du nombre.

Au niveau du plan français, à l'école maternelle l'action académique est de veiller à la mise en œuvre d'un parcours d'écriture de la petite section à la grande section ce qui favorise par ailleurs le développement et le réinvestissement des compétences lexicales, syntaxiques, phonologiques et de compréhension des élèves. La poursuite du programme PARLER contribue à renforcer les compétences langagières des élèves dans les écoles qui en bénéficient cette année.

Plan « Je lis donc je suis »

Le plan « je lis donc je suis », vise à améliorer les compétences de lecture et de compréhension des élèves martiniquais. Ce plan débutera par un séminaire académique dont l'objectif est de sensibiliser et d'outiller les professeurs des cycles 3 et 4 des écoles et de collège de toutes les disciplines ; en effet réduire le taux d'élèves en difficultés de lecture, permettra de réduire un obstacle majeur à l'ensemble des apprentissages. Ciblant, pour débiter les établissements en éducation prioritaire, progressivement c'est l'ensemble des écoles et collèges qui seront invités à mettre en œuvre un plan d'actions permettant de multiplier et de diversifier les situations offrant aux élèves la possibilité de lire et comprendre des textes variés dans des contextes riches et de complexité croissante.

— PLAN " MINIRE "

L'ESSENTIEL :

Les crises sociale et sanitaire qui ont émaillées l'année scolaire 2019/2020 ont également impacté les apprentissages des élèves les privant d'un enseignement régulier pendant plusieurs mois. Ce constat a incité la mise en place d'un plan de remise à niveau de tous les élèves de l'académie de Martinique dès la rentrée 2020. Ce plan intitulé MINIRE a pour objectifs de :

- Mettre à niveau l'ensemble des élèves de l'académie de Martinique, de la grande section de maternelle aux élèves de BTS et de 1ère année de CPGE entre septembre

2020 et juin 2021.

• Atteindre un niveau de maîtrise satisfaisant des compétences et des connaissances pour tous les niveaux d'enseignement et en particulier pour le premier degré, avec l'acquisition des compétences et savoirs fondamentaux.

Le plan MINIRE s'est mis en place par des ajustements de prises en charge propres à chaque établissement et financés par des moyens spécifiques. Cette approche a permis de garantir un niveau d'acquisition des savoirs et savoir-faire, des techniques et des gestes professionnels indispensables à la réussite des jeunes, à leur poursuite d'études ou à leur employabilité.

Une évaluation académique de ce dispositif a été conduite par les corps d'inspection avec l'aide des chefs d'établissement et des directeurs d'école. De ce bilan, il en ressort que MINIRE a eu des effets globalement positifs sur le retour en classe des élèves, sur l'accompagnement des élèves en difficulté et sur les résultats aux examens.

L'adhésion des équipes pédagogiques a été satisfaisante et ce plan ambitieux a permis de développer d'autres pratiques pédagogiques, notamment pour le rattrapage des programmes ou encore pour la consolidation des acquis. Les parents ont été rassurés par le déploiement d'un tel dispositif. Le plan MINIRE aura permis de contenir les effets de la double crise de l'année 2019 – 2021.

Les évaluations tendent à montrer la pertinence de la poursuite du plan MINIRE. Les équipes enseignantes souhaitent en effet poursuivre et pérenniser cette méthode de travail qui favorise l'articulation des dispositifs et la mise en cohérence de l'action des différents acteurs.

Pour cette nouvelle année scolaire, le plan MINIRE est reconduit en utilisant 100% des moyens disponibles et en l'orientant davantage sur l'acquisition des compétences et des savoirs fondamentaux.

— DEVOIRS FAITS

Le dispositif « devoirs faits », mis en œuvre en dehors des heures de cours, permet à tous les élèves volontaires de faire leurs devoirs gratuitement à l'école et au collège, de

réviser et de conforter leurs acquis en étant accompagnés par des professeurs et des intervenants qualifiés.

Les nombreuses heures supplémentaires dispensées au sein des écoles et des établissements, permettent en complément des enseignements disciplinaires, d'assoir les acquis fondamentaux et de renforcer le suivi des élèves notamment après à une période de confinement.

Ce service public de l'accompagnement du travail personnel de l'élève étoffe son offre avec « e-devoirs faits » autorisant ainsi une mise à œuvre à distance.

— FOCUS SUR LE BAC PROFESSIONNEL

Commencée il y deux ans, la Transformation de la voie professionnelle termine sa mise en place cette année 2021-2022 pour les 5200 élèves et apprenti(e)s de l'académie de Martinique. Avec une première session pour des nouveaux diplômés et des nouvelles modalités d'apprentissage telles que les classes de seconde organisées en familles de métiers, la co-intervention, la démarche de réalisation du chef d'œuvre, les parcours mixtes (UFA au sein d'EPL) ou accompagnés (CAP 1, 2 et 3 ans), la consolidation, l'accompagnement personnalisé...

Les modules d'accompagnement aux choix d'orientation (insertion professionnelle et poursuite d'études) sont particulièrement mis en œuvre au cours de cette nouvelle année scolaire, et ce en lien avec le dispositif académique « Orientation + ».

Un regard particulier est à poser sur la démarche de réalisation des chefs d'œuvre en CAP et en bac professionnel. Elle permet aux élèves d'améliorer leurs capacités orales tout en exploitant efficacement un autre dispositif académique : EOL – Expression orale libre. A la fin de l'année scolaire, un festival des chefs d'œuvre sera mis en place. Véritable point d'orgue à la valorisation des chefs d'œuvre des élèves et/ou des apprenti(e)s, il offrira une tribune à l'excellence de la voie professionnelle.

— OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES : LE PLAN ORIENTATION +

À la suite de la relance du plan « Orientation + » et de l'envoi de la circulaire académique

le 5 janvier 2021, une vaste campagne en faveur de l'accompagnement du plan a été initiée. Des réunions en établissements ont été réalisées afin d'en faciliter la mise en œuvre concrète : des équipes éducatives, des parents d'élèves et des délégués des élèves ont été rencontrés.

La rentrée de septembre 2020 a été marquée par les conséquences de la mise en œuvre de la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » en particulier en termes de prise en charge par la Collectivité territoriale de Martinique de la compétence « information sur les formations et les métiers ». La convention cadre, formalisant la nouvelle organisation entre l'État et la Collectivité a été signée le 05 février 2021. Des rencontres en établissement ont permis d'explicitier les attentes et ambitions du plan « Orientation + ».

Perspectives :

Dès septembre, les établissements formalisent leur calendrier des actions à mettre en place et procèdent à une enquête bilan de l'année scolaire 2020-2021. l'objectif est d'obtenir cent pour cent des établissements possédant un plan d'action pour l'orientation des élèves.

— DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ

Évaluer, former et certifier les compétences numériques

La maîtrise des compétences numériques est aujourd'hui plus que jamais nécessaire pour nos élèves et nos étudiants. Un bon niveau de maîtrise est un atout certain pour la continuité pédagogique mais aussi pour l'employabilité. L'effort en ce sens sera donc poursuivi.

La plateforme Pix, clé de voûte du processus d'apprentissage au numérique offre à tous un outil d'évaluation efficace agrémenté de recommandations pédagogiques (Pix), un outil de suivi des progrès (Pix Orga) dans le cadre des enseignements disciplinaires et un outil de certification pour tous les collèges et lycées (Pix Certif).

Cette année scolaire débute la généralisation de la certification pour tous les élèves de troisième, de terminale et de deuxième année post-bac.

Lancement du GAR au sein de l'ENT Colibri
L'Espace numérique de travail (ENT) Colibri est devenu en 2020-2021 un projet

partenarial porté par l'académie, la CTM et la ville de Fort-de-France. Au cours de l'année, d'autres communes et EPCI l'intégreront pour pérenniser sa mise à disposition à tous les élèves du premier comme du second degré. Avec Colibri, c'est l'ensemble des écoles, collèges et lycées qui dispose d'outils performants et sécurisés pour la communication numérique et la continuité pédagogique.

Dès septembre, collèges et lycées pourront bénéficier au sein de Colibri d'un nouveau service dénommé « Gestionnaire d'accès aux ressources (GAR) ». Le GAR repose sur un portail national offrant un accès facilité aux élèves et aux enseignants, à leurs ressources et manuels numériques, le tout dans un cadre de confiance renforcé.

Équipement numérique des écoles, collégiens et lycéens

Lancés par le ministère de l'éducation nationale à destination des équipes pédagogiques et des collectivités, les appels à projets (AAP) "Label écoles numériques 2020" et "Socle numérique dans les écoles élémentaires" verront cette année les projets retenus se déployer et ainsi améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage avec le numérique dans une grande partie des écoles de l'académie.

Pour l'AAP "Label Ecoles numériques 2020" (Programme d'Investissements d'Avenir), ce sont 56 projets concernant 20 communes qui se concrétiseront, dans un cadre partenarial entre chaque école (maternelle ou élémentaire), la commune et l'académie. L'investissement global prévu s'élève à 594 195 € (dont une part Etat de 251 292 €) pour innover avec le numérique (accès Internet en classe, usage de tablettes, de vidéoprojecteurs, de robots éducatifs...). Les communes retenues sont : Bellefontaine, Case-Pilote, Ducos, Fonds-Saint-Denis, Grand'Rivière, Gros-Morne, Le Carbet, Le François, Le Lorrain, Le Morne-Rouge, Le Prêcheur, Le Robert, Macouba, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Saint-Esprit, Saint-Joseph, Saint-Pierre.

L'AAP "Socle numérique dans les écoles élémentaires", bénéficiant quant à lui d'un financement du Plan France Relance, est destiné à généraliser le numérique éducatif dans toutes les écoles et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative. Il permettra à 19 communes et à l'Espace Sud de doter 136 écoles

élémentaires des équipements nécessaires aux usages numériques fondamentaux (infrastructures réseau, ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, ENT...). Un plan de formation pédagogique des enseignants est prévu pour accompagner le déploiement de ces nouveaux matériels.

Au collège et au lycée, afin de pallier la fracture numérique et faire face à la crise sanitaire, l'équipement individuel des élèves de sixième et de seconde par la Collectivité Territoriale de Martinique se poursuit. Un plan de formation pluriannuel proposé par l'académie et les établissements permettra aux professeurs d'intégrer dans leur enseignement l'usage des ordinateurs par les élèves en classe et à la maison.

— ÉLARGIR SES HORIZONS AVEC LES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PENSEIGNER L'ANGLAIS, LE CREOLE, L'ESPAGNOL ET ENSEIGNER EN ANGLAIS, EN CREOLE ET EN ESPAGNOL

Contexte :

Les parcours anglais plus (PA+), Parcours créole plus (PC+) et Parcours espagnol plus (PE+), sont trois dispositifs expérimentaux nés pour les deux premiers en 2018, le dernier en 2021, sous l'impulsion du recteur Pascal JAN. L'objectif est de doter les élèves d'un niveau de compétence solide, indispensable dans la recherche d'un emploi au sein d'un environnement anglophone, créolophone et hispanophone.

Ces projets permettent la mise en œuvre de nouvelles approches et méthodes d'apprentissage en s'appuyant sur l'analyse des pratiques linguistiques existantes. Il s'agit d'enseigner les langues et d'enseigner en langues dans le cadre de pratiques immersives de la maternelle à la terminale. L'usage des pratiques immersives dédiées à la production orale constitue le socle même des PA+, PC+ et PE+.

Bilan :

Le bilan de ces trois années pour le PA+ et PC+ est positif tant au premier qu'au second degré et tant au niveau de l'impact sur les élèves que sur l'ensemble des personnels. Le PE+ débutera à la rentrée 2021-22. Même si la crise sanitaire a prématurément écourté l'extension du PA+, les résultats observés sont à la hauteur des objectifs fixés.

Sur le plan qualitatif on note une meilleure performance des élèves PA+.

On note des résultats tout aussi probants dans les autres niveaux en anglais (collège et voie professionnelle) et dans le parcours créole+.

Au second degré le PC+ a débuté cette année avec deux collèges en expérimentation et se poursuivra à la rentrée 2021 avec l'objectif supplémentaire d'améliorer la maîtrise de la langue française des élèves en passant par le créole.

Perspectives des PA, PC et PE+ :

- Faire évoluer les parcours dans un cadre Européen, tel que le projet européen EOL (Learning Environment Optimized for and through Languages) afin de le formaliser au regard du développement des compétences plurilingues;
- Envisager l'extension géographique aux pays créolophones, hispanophones et lusophone de la Grande Caraïbe d'un programme ELAN 2 afin de nourrir une dynamique plurilingue.



3. EGALITE DES CHANCES

— OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLE INCLUSIVE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans l'académie de Martinique

Le service de l'école inclusive académique est créé à la rentrée 2019.

Composé de personnels administratifs et pédagogiques, ce service (SEIA) qui a pour finalité d'accompagner au plus près la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers au sein des différents établissements et structures disponibles sur le territoire a atteint son rythme de croisière. La cellule d'accueil et d'écoute destinée aux familles

Cette cellule chargée d'apporter des réponses aux parents des élèves en situation de handicap est opérationnelle de juin à novembre. Un numéro de téléphone et une adresse unique pour y accéder 0596 52 88 55 et ecoute.handicap@ac-martinique.fr

L'Accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'École

L'accompagnement pédagogique des élèves empêchés pour raison de santé s'inscrit dans le cadre de l'école inclusive et de l'école promotrice de santé. Mise en place de l'APADHE (circulaire du 3.08.2020) dans la continuité du SAPAD (circulaire n° 98-151 du 17 juillet 1998 désormais abrogée). Il s'agit de prévenir les ruptures, pour raison de santé, dans les parcours de scolarisation et de vie des élèves et de permettre, par les activités d'apprentissage, de contribuer à l'amélioration de leur état de santé.

Les aides humaines structurées

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est structuré au sein des 12 PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) de l'académie. Une gestion de proximité qui favorise la coordination des moyens humains en fonction des besoins réels des élèves.

La professionnalisation des accompagnants

Depuis la rentrée 2019 tous les accompagnants nouvellement recrutés, bénéficient d'un CDD (contrat à durée déterminée). Progressivement, leur quotité de service hebdomadaire devrait évoluer pour ceux qui le souhaitent.

Un service RH et des coordonnateurs AESH assurent le recrutement, l'affectation, et le suivi des carrières des quelques 650 accompagnants des élèves en situation de handicap.

— DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUTES ET TOUS

Cité éducative et contrats locaux d'accompagnement

Depuis la rentrée 2019, les quartiers ouest de Fort de France, qui comportent 8 écoles et deux collèges, bénéficient du label cité éducative dont l'objectif est d'optimiser l'action à destination des jeunes de 0 à 25 ans pour favoriser leur réussite. Pour cela des moyens supplémentaires sont donnés aux acteurs locaux afin de se fédérer et de travailler en synergie au service de la réussite des jeunes du territoire. Dans la poursuite de la politique de lutte contre les inégalités sociales

et territoriales, l'académie de Martinique va accompagner, à partir de la rentrée 2021, quatre nouveaux territoires dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement. Les projets de l'école Ozanam de Schoelcher, l'école Marcel Cassildé de Sainte-Marie, du collège Petit Manoir associé à l'école Zobda Quittman du Lamentin, du collège Georges Elizabeth de Rivière Salé associé à l'ensemble des écoles qui l'alimentent, scolarisant tous des élèves issus de famille économiquement et socialement fragiles, ont été validés. Ils pourront ainsi bénéficier de moyens renforcés pour favoriser la maîtrise des fondamentaux et l'épanouissement des élèves dans une culture citoyenne.

— VISER LES SOMMETS GRÂCE AUX INTERNATS D'EXCELLENCE

Grâce à des alliances éducatives fortes avec la Collectivité Territoriale de Martinique et d'autres partenaires locaux, l'académie de Martinique, participe à la politique nationale de revitalisation des internats avec l'obtention du label « Internats d'excellence » par six établissements. Cette politique de renforcement de l'égalité des chances et de lutte contre les déterminismes sociaux a pour objectif prioritaire de donner accès à l'excellence scolaire aux élèves qui en expriment la volonté.

Les six établissements labellisés :

- Le LGT Joseph Pernock (Le Lorrain)
- Le LGT Frantz Fanon (La Trinité)
- Le LGT de Bellevue (Fort-De-France)
- L'Internat d'excellence Condorcet
- Le LPO Acajou 2
- Le LP Raymond Nérès Campus des métiers et des qualifications de la mer

Par la qualité de leur offre éducative innovante en lien avec leur identité propre, ces établissements visent la mise en cohérence des différentes activités de l'élève pour instaurer une continuité éducative entre le temps scolaire et le temps personnel. Un accompagnement pédagogique - renforcé par une politique d'ouverture culturelle, artistique, sportive, citoyenne - est offert au sein de ces internats d'excellence. La qualité du cadre de vie y est particulièrement soignée avec des modalités d'hébergement qui permettent le travail individuel ou collectif dans des espaces sécurisés et attractifs.

— LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Les Campus des Métiers et des Qualifications représentent pour leur territoire, une réelle opportunité d'accompagnement économique et social.

Le CMQ de la Mer en Martinique met en réseau les acteurs de l'emploi, de l'orientation, de la formation et de la recherche dans un éventail très large de secteurs allant de la valorisation de produits de la mer aux activités nautiques en passant par exemple, par la préservation de l'environnement marin.

C'est le développement de l'emploi et de l'employabilité qui est visé. Chaque élève, apprenti, étudiant ou adulte en formation continue, aura accès à un bouquet de services organisés au plus près de ses besoins. Grâce au maillage territorial des partenaires et aux solutions de mobilité et d'hébergement que prévoit le CMQ2M, toutes les chances seront données pour que chacun réussisse son parcours d'orientation, de formation, d'alternance et d'emploi.

— PRÉSERVER LA SANTÉ DES ÉLÈVES

Préserver la santé des élèves et lutter contre les addictions constituent une priorité majeure pour l'académie. A ce titre, une convention cadre signée en juillet 2021 entre l'ARS et l'académie permet de coordonner les actions entre les deux institutions et promouvoir la formation des personnels.

Cette année, plusieurs actions d'information et de formation sont prévues à destination des nouveaux enseignants, des infirmières et des partenaires associatifs afin de renforcer leurs compétences Psycho Sociales et réactualiser leurs connaissances dans ce domaine.

DISPOSITIF PETIT-DEJEUNER

L'ESSENTIEL

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement n°2 «Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants», de la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022, des petits déjeuners ont été financés par l'Etat pour des écoles situées dans les territoires prioritaires.

Un double objectif est visé :

Participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Éduquer les élèves à l'alimentation en développant un projet pédagogique et éducatif.

Repas à part entière et représentant entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée, le petit déjeuner est essentiel pour bien apprendre. Or, plusieurs études montrent que la prise du petit déjeuner n'est pas systématique chez les enfants et les adolescents.

Près d'un professeur des écoles sur deux, quel que soit le niveau, identifie dans sa classe des élèves qui ont sauté le petit déjeuner. En moyenne, à l'école, 3 ou 4 élèves par classe, du CP au CM2, arrivent en classe le ventre vide.

Les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en partenariat afin de promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et la prise d'un petit déjeuner. Soutenu par les Communes et sans se substituer aux familles, les ministères proposent des outils et des actions de sensibilisation afin de rappeler l'importance de ce repas dans l'équilibre alimentaire des plus jeunes.

Dans l'académie de Martinique

De nombreux îlots de pauvreté sont répertoriés sur notre territoire, 20,6 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (établi en Martinique à 600 euros mensuel).

Après l'expérimentation débutée en avril 2019 ayant permis la distribution de 15 785 repas à 1 420 élèves de la Petite Section au CM2, la mesure a été étendue, passant de 11 à 20 écoles bénéficiaires.

Ainsi, malgré la crise sanitaire, l'engagement des municipalités (Anses d'Arlet ; Basse-Pointe ; Fort de France ; Prêcheur, Robert ; Sainte Marie ; Saint Pierre ; Vauclin), des équipes pédagogiques et éducatives ont permis la distribution de plus de 28 700 repas à 2 391 élèves.

L'impact social et économique de la crise sanitaire, en particulier pour les populations socialement les plus vulnérables rend le dispositif plus nécessaire que jamais. Cette rentrée devrait donc permettre une mise en œuvre renforcée du dispositif avec notamment l'engagement de la commune du Lamentin et la participation de nouvelles écoles des communes déjà engagées.

Des partenariats construits

Des projets d'éducation à l'alimentation accompagnent la distribution des petits déjeuners et des partenaires, comme le

Carbet des Sciences ou l'IREPS, sont sollicités. Ces actions mobilisent l'éducation nutritionnelle et sensorielle ainsi que l'éducation au développement durable. Elles s'inscrivent dans l'ensemble des enseignements disciplinaires, tous niveaux confondus.

— PLAN SANTÉ + CONVENTION ARS

Le 6 juillet 2021 l'académie de Martinique et l'ARS ont signé une convention cadre qui définit leurs axes de collaboration pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à la santé. Dans le cadre de cette convention, des actions de formation des professionnels de l'éducation et d'information, des personnels et familles seront mises en œuvre pour les sensibiliser à la non-exposition à la chlordécone. Ces actions s'inscrivent dans la stratégie formation éducation du plan chlordécone IV dont l'objectif est, in fine, l'éducation des élèves martiniquais à cette problématique environnementale.



4. DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS

— ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Reconnaissance - Coopération - Ouverture

Le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a lancé le 22 octobre 2020 le Grenelle de l'Éducation, avec pour objectif de transformer en profondeur la GRH de notre ministère.

Le développement de la GRH de proximité est le levier principal de cette ambition, qui passe par une meilleure information des personnels, mais aussi une meilleure écoute, une plus grande capacité à apporter des réponses et un accompagnement plus individualisé.

Le contexte de mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique implique une adaptation de nos organisations et une évolution de tous les métiers comprenant une dimension RH.

Aussi, cette recherche d'un service plus personnalisé ne passera pas par les seuls personnels chargés des RH dans les services académiques ou conseillers RH de proximité mais doit être au cœur des préoccupations de tous les acteurs RH de notre institution, dans les services académiques comme en établissement.

Pour traduire immédiatement les ambitions du Grenelle de l'Éducation, chaque académie a été chargée de produire une feuille de route qui puisse être mise en œuvre très rapidement. Il fallait donc prévoir des mesures concrètes, qui soient immédiatement opérationnelles et perceptibles par les personnels. Cette première feuille de route, élaborée essentiellement au sein du pôle RH du rectorat,

a pour principale ambition d'enclencher une dynamique. Elle ne doit en aucun cas être considérée comme un produit fini : la prochaine étape consiste à associer tous les acteurs RH de l'académie, sur la base des principes et de la méthode de travail définis dans le présent document, pour en faire un outil co-construit, partagé, vivant et évolutif. Elle ne couvre pas tous les champs, d'autres thématiques devront probablement être explorées, comme le développement des relations avec d'autres acteurs institutionnels, les liens avec l'enseignement supérieur, la qualité de vie au travail des enseignants...

La feuille de route RH tient compte des réalités de l'académie de la Martinique, de ses atouts et de ses contraintes. Elle détaille des actions concrètes, adaptées à notre territoire, ambitieuses mais réalisables dans des délais raisonnables. La feuille de route académique des ressources humaines est organisée autour des trois mots clés qui sont les trois axes d'évolution fixés par le ministère pour l'amélioration du service public de l'éducation : reconnaissance, coopération et ouverture. Des objectifs généraux sont associés à chacun de ces axes. Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre est prévu pour chaque action. Au-delà du nécessaire suivi de la réalisation des actions prévues, il est fondamental de s'assurer qu'elles répondent aux attentes des personnels et à l'amélioration de leur prise en charge.

Aussi, plusieurs indicateurs sont prévus pour chacun des axes. La forme de chaque indicateur n'est pas prédéfinie, mais l'examen de l'ensemble des données recueillies, quantitatives et qualitatives, doit permettre

de suivre et piloter efficacement la feuille de route. Un comité de pilotage, présidé par le Recteur de région de l'académie de Martinique, est chargé de la définition des grandes orientations de la feuille de route, du choix des orientations et des actions. Un comité de suivi est chargé de sa mise en œuvre, sous la responsabilité du directeur des relations et ressources humaines. Un bilan annuel de suivi est présenté au comité de pilotage.

— ASSISES MARTINIQUAISES DE L'ÉDUCATION

Les Assises martiniquaises de l'éducation associent tous les acteurs de l'éducation afin de mener une réflexion sur la façon d'améliorer le système éducatif en Martinique.

A ce titre, six commissions ont été créées et ont travaillé, chacune sur une thématique : Vie de l'élève ; Vie des personnels ; Infrastructures ; Pédagogie, programmes, formation ; Orientation, parcours de formation, partenariats ; Santé, sécurité.

Les travaux réalisés par ces commissions ont permis :

- D'identifier les problèmes qui se posent dans le domaine de l'éducation ;
- De proposer des solutions et des actions concrètes.

Par ailleurs, une consultation publique a eu lieu aux mois de mai et juin derniers. La population a ainsi pu exprimer son opinion en ligne. Les membres de la communauté éducative ont aussi été sollicités pour donner leur avis sur le système éducatif en Martinique.

Il s'agit désormais de faire la synthèse des travaux des commissions et des observations et propositions exprimées par la population.

A ce jour, les synthèses sont en cours d'élaboration. Des propositions devront émerger de ces travaux et seront assemblées dans un rapport, attendu pour le mois d'octobre. Ce recueil permettra d'ancrer la réflexion du prochain projet académique.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			



ac-martinique.fr
#rentree2021



Contact presse
0596 52 27 27
communication@ac-martinique.fr